

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 31

Artikel: La sâocece âo fedzo
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

parties solides, et se conserve longtemps frais; sa consommation tend à augmenter chaque jour, témoin les nombreuses associations qui se sont fondées ces dernières années en France et en Angleterre pour encourager l'élève de la chèvre.

Ce n'est du reste pas d'aujourd'hui, Messieurs, que le lait de ces ruminants est apprécié; il l'a été de toute antiquité. Les Grecs avaient consacré la chèvre à Jupiter, en mémoire de celle qui avait nourri le maître des dieux.

Et dans l'industrie des chèvres pyrénéens, rien de bruyant, rien de contraire à l'ordre public. — Jamais nous n'avons vu de chèvres plus familières et plus dociles. Est-ce le fait de mœurs adoucies par de nombreux voyages, l'habitude du monde?... Est-ce une éducation particulière? nous l'ignorons, mais ce que chacun a pu constater, c'est que depuis que ces animaux circulent dans nos rues, jamais un bèlement désagréable n'est venu frapper notre oreille.

Nous nous demandons si nos chèvres du pays auraient la même retenue.

On cherche à insinuer l'idée que la manière dont les chèvres en question distribuent leur lait, c'est-à-dire chaud et jaillissant du pis de l'animal, cache une duperie, en ce sens que tout en paraissant remplir l'ustensile qui le reçoit, on ne livre que très peu de lait et beaucoup d'écume.

Nous n'avons pas vérifié le fait; mais ce que nous savons, c'est que, dans la vie actuelle, hélas! dans le commerce surtout, il y a très fréquemment, presque partout, un léger trompe-l'œil, une alléchante écume. Allez un peu dans nos cafés, dans nos brasseries, et vous verrez avec quel art les débitants pratiquent le faux-col!...

Un dernier mot et je termine.

Si, faisant droit au désir des pétitionnaires, nous eussions congédié le chévrier des Pyrénées dès le début, il n'eût plus été là lors des déplorables événements du 2 juin, et nous aurions peut-être à déplorer aujourd'hui la perte de deux hommes entraînés par le torrent qui, dans cette journée néfaste, inondait les quartiers du Maupas et de Chauderon.

En conséquence, Messieurs, paix aux chèvres! paix surtout à celles qui nous facilitent la consommation d'un lait excellent, en le mettant de plus en plus à notre portée!

L. M.

Le préavis de la Commission a été adopté.

La sâocece âo fedzo.

« Tota vretâ n'est pas bouna à derè », s'on dit cauquiès iadzo. C'est quand cein pâo fêrè dè la peina à cauquon; et vretabliameint, s'on n'est pas d'obedzi de derè dâi mentès, faut mî sè câisi què dè trào babelhi et dè fêrè dè la peina à dâi bravès dzeins. A mein qu'on satsè tant bin derè lè z'affèrès, coumeint y'ein a que font, que cein ne vo fâ rein dè peina d'ourè cein que vo diont, tandi qu'on sè fotrà ein colère s'on vo desâi cein autrameint.

On mândzo dè pe Lozena, qu'étâi on farceu, mà qu'est z'u moo, avâi étâ invitâ on iadzo po allâ medzi dè la sâocece âo fédzo dein on veladzo dâi z'einverons, tot ein agotteint lo nové. Quand furont à trabilia et qu'on eut apportâ on part dè bocliès dè clia sâocece, tsacon s'ein sai on bet. Lo mândzo coumeincé à copâ la sinna et à medzi on momeint, après quiet, tot d'on coup ye sè met à fêrè: *iou!* ein tressauteint su sa chaula, sein arretâ dè medzi. Quand lè z'autro l'ouïont dinsè lutseyi, lo vouâitont tot ébayi; mà coumeint lo mândzo ne desâi rein et que medzivè adé coumeint se dè rein n'étâi, ne diont rein non plie. On momeint après, vouâique noutron gaillâ que fâ onco: *iou!* tant que pâo sielliâ. Adon lè z'autro sè peinsont que vint fou, kâ rupavè adé, et ion dè leu, tot intrigâ lài fâ:

— Mâ dotteu, qu'âi vo?

— Oh! vâidè-vo, serepond lomândzo, ti lè iadzo que tràovo on bocon dè tsai, ein medzeint clie sâocece, cein mè fâ tant pliési que ne put pas mè rateni dè fêrè vâirè mon dzouio!

Et l'est dinsè que cé farceu dè mândzo lào fe comprendrè que clia sâocece, que dévessâi être dè la sâocece âo fédzo, n'étâi què dè la sâocece âi tchoux, iò lo fédzo étâi bin rà.

FÊTE DES VIGNERONS

Le livret officiel. — De tous les livrets officiels qui ont été publiés depuis 1819, aucun n'a été fait avec autant de soin que celui de cette année. Il se trouve déjà dans bien des mains, nombre de personnes l'ont lu avec le plus grand plaisir et dans quelques jours, rares seront les familles de la Suisse romande qui n'en posséderont pas au moins un exemplaire; sans compter tous ceux qui prendront le chemin de l'étranger.

On y remarque d'abord une notice sur Vevey dans laquelle M. le Dr Martin nous donne en quelques pages un résumé historique très concis et fort intéressant. Puis vient la partie principale, la Notice historique sur l'Abbaye des Vignerons, due à la plume de M. le professeur Georges Renard. Tout y est traité dans un style élégant, riche de couleur et de poésie; et quant au fond, rien jusqu'ici de

puisé à meilleures sources, rien de plus complet dans un cadre aussi restreint; aussi en recommandons-nous tout particulièrement la lecture à ceux qui veulent se rendre compte d'une manière exacte des différentes phases par lesquelles a passé la célèbre Confrérie dès l'origine.

La notice de M. Renard est suivie d'autres nombreux renseignements, du programme détaillé de la fête et d'un plan des estrades. — Deux charmantes vues de Vevey complètent d'une manière très heureuse cette intéressante brochure.

En vente au bureau du Conteur:

Le livret officiel, broché fr. 1; cartonné avec couverture illustrée et titre doré fr. 1,50.

L'Album, donnant, sur un développement de 6 mètres, les divers groupes du cortège, très fidèlement reproduits et coloriés avec soin. Format de poche (17 c. sur 23 c.) broché fr. 3. Le même en format oblong et cartonné (25 c. sur 17 c.), fr. 4; relié toile avec titre doré, fr. 5.

Un pauvre musicien gagne sa vie au moyen d'un accordéon qu'il fait entendre dans toutes les fêtes.

Dernièrement à X., il jouait un des plus beaux airs de son répertoire, lorsque l'agent de police de la localité s'approcha de lui et le dialogue suivant s'engagea:

— Avez-vous une permission pour jouer?

— Non, dit le musicien.

— Alors je vous prie de m'accompagner.

— Avec le plus grand plaisir, quel morceau voulez-vous chanter?

Un ivrogne parlant de son verre:

— Quand il est plein, je le vide; quand il est vide je le plains.

Hippodrome Corradini

place du Tunnel.

On dit des merveilles de cet hippodrome, dirigé par M. Corradini de l'Hippodrome de Paris; ses artistes exécutent des tours d'une hardiesse rare; les éléphants et les chevaux font des choses qu'il faut voir pour y croire. Lausanne n'a jamais rien eu de pareil en ce genre, et ils seront rares ceux qui ne profiteront pas de cette bonne fortune. Nous en reparlerons. — Dimanches, jeudis et fêtes, matinées à 3 heures. Le prix des places est à la portée de toutes les bourses: 50 cent., 1, 2 et 3 francs.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.